

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conférence interministérielle visant la coordination des politiques d'intervention en lien avec le milieu carcéral

Poursuite des projets et activités en prison visant à favoriser la réinsertion des détenus

À l'initiative de Rachid Madrane, Ministre des Maisons de Justice à la Fédération Wallonie-Bruxelles et coordinateur de l'ensemble des compétences qui s'exercent dans les établissements pénitentiaires, les Ministres francophones compétents se sont réunis, ce lundi 17 décembre 2018 après-midi, pour une « **Conférence interministérielle (CIM) visant la coordination des politiques d'intervention en lien avec le milieu carcéral** » afin de faire le suivi des mesures déjà mises en place et de proposer de nouveaux projets concrets.

La récurrence des détenus a, à nouveau, été au cœur de l'actualité ces derniers mois. En Belgique, un détenu sur quatre récidive dans les deux ans qui suivent leur sortie.

La prison ne peut être une parenthèse où rien ne se passe. Il faut que le détenu puisse préparer sa réinsertion dès son entrée en prison. C'est la meilleure façon d'éviter la récurrence et de mieux protéger la société.

L'aide sociale aux détenus qui s'exerce dans les prisons est à cet égard primordiale. Elle contribue à promouvoir le droit à l'éducation, à la formation, à la santé, à l'enseignement mais aussi aux activités sportives et culturelles, ainsi qu'à tout ce qui peut préparer le détenu à sa sortie de prison.

On recense actuellement quelque 5.000 détenus en Wallonie et à Bruxelles, dont un millier dans les prisons de la capitale (11.000 pour toute la Belgique). Ces détenus sont des citoyens à part entière. Ils ont donc eux aussi droit à la formation, à la culture, et au sport. Par ailleurs, un détenu qui sort de prison en ayant acquis des qualifications sera bien plus à même de se débrouiller et de sortir du milieu de la délinquance qu'un autre.

Mais au vu de l'architecture institutionnelle de notre pays, l'ensemble des services proposés aux détenus relèvent de différentes compétences et de différents niveaux de pouvoir, à savoir la Région Wallonne, la Région bruxelloise, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la COCOF et la COCOM.

CABINET DE CÉCILE JODOGNE

Il est donc essentiel d'activer des espaces de concertation comme cette conférence interministérielle afin d'assurer le suivi et la coordination des activités en prison.

Cette conférence interministérielle rassemble :

- pour la Fédération Wallonie-Bruxelles : Rudy Demotte (Ministre-Président) ; Rachid Madrane (Maisons de Justice et Sports) ; Alda Greoli (Culture) ; Jean-Claude Marcourt (Enseignement de Promotion sociale)
- pour la Commission communautaire française : Fadila Laanan, (Ministre-Présidente), Didier Gosuin, (Formation professionnelle), Céline Frémault (Action sociale), Rudi Vervoort (Cohésion sociale) et Cécile Jodogne (Santé)
- pour la Région wallonne : Willy Borsus (Ministre-Président), Pierre-Yves Jeholet (Emploi et Formation), Alda Greoli (Santé et Action sociale).

Chaque Ministre présent a détaillé le suivi et l'évaluation des mesures déjà mises en place depuis 2016, qui ont pour objectif de favoriser la réinsertion des détenus et de lutter contre la récidive, et annoncé des nouveaux projets pour l'année 2019.

Ces mesures s'articulent autour de 7 compétences :

- formation professionnelle,
- enseignement de promotion sociale,
- action sociale,
- santé,
- culture,
- sport et
- psychosocial.

Depuis la réactivation de la conférence interministérielle en 2016 (qui ne s'était plus réunie depuis 2010), l'offre de formations dans les prisons a été fortement augmentée. Le budget des politiques menées en prison dans les compétences ci-dessus bénéficieront au total de 7,8 millions d'euros pour l'année 2019. Le budget était de 5,4 millions en 2017 suite à la réactivation de la CIM en 2016, soit une augmentation de 2,4 millions en deux ans.

Vous trouverez dans le communiqué ci-joint les mesures importantes présentées aujourd'hui.